



CIQ DURANNE <ciq.aixladurance@gmail.com>

Aménagement des accès routiers à la ZAC de la Gare : mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale

1 message

CIQ DURANNE <ciq.aixladurance@gmail.com>

25 février 2016 à 23:40

À : concertation@arbois-med.com

Cci : Bernard ROUZIER <bernard.rouzier@laposte.net>, christian canizares <Christian.canizares@wanadoo.fr>, Didier CAMPOS <didier.campos@live.fr>, Emeric JEGO <emeric.jego@gmail.com>, Emeric JEGO <emericjego@gmail.com>, Gilles PAGES <gil.pages@gmail.com>, Isabelle Decombeix <decombeix_isabelle@yahoo.fr>, Jean-Vincent HECKENROTH <jvheckenroth@yahoo.fr>, Julien Fiquett <julien.fiquett@orange.fr>, Karine PIERSON <piersonkarine@yahoo.fr>, Laurent SAINT-MARTIN <lolostm2@msn.com>

Monsieur le président du Syndicat Mixte de l'Arbois,

Notre association locale est bien évidemment très favorable à ce projet en termes de développement économique et de création d'emplois.

Cependant nous profitons de votre invitation à transmettre des commentaires et suggestions pour vous indiquer ce qui nous semble être le point sensible de ce projet d'envergure : le manque d'anticipation et d'innovation (terme qui définit l'essence même de votre établissement) en termes de déplacements et de transports.

La DTA préconisait "un système ambitieux de transports collectifs" en 2007. Nous ne pensons pas que ce soit le cas actuellement au vu des différents documents présentés.

Concernant les transports alternatifs à la voiture, la lecture des différents documents mis à disposition, ne nous a pas permis de savoir si le projet de BHNS (évoqué dans le PDU) sera vraiment réalisé et s'il passera par la ZAC avec sa voie privée. Par ailleurs, il est indiqué dans le projet la mise en oeuvre de modes doux à l'intérieur de la ZAC (voies cyclables et piétonnes, et voies partagées en «zone 30» afin de faciliter ces modes doux), mais comment utiliser un vélo dans la ZAC si l'on ne vient pas déjà avec...

La Duranne et Vitrolles sont à 4 kilomètres à vol d'oiseau environ de la ZAC, ce qui reste une distance raisonnable à parcourir en vélo. Existe-t-il un projet externe de pistes cyclables relayant la ZAC ?

Concernant la circulation générale, la présentation du projet ne permet pas de se projeter sereinement dans le temps. Le doublement de la RD9, enfin concrétisé, participe à la réalisation de votre projet, mais n'améliorera que temporairement la circulation. Le risque est de revenir au problème actuel de forts embouteillages, une fois que la ZAC sera créée avec l'augmentation en conséquence des flux. Les deux voies ne suffiront pas à absorber ces nouveaux flux.

Nous adhérons aux recommandations de l'Autorité environnementale pour une meilleure cohérence du projet en « améliorant la lisibilité du fonctionnement global de la mobilité », « en exposant les modalités de prise en compte du PDU du Pays d'Aix » et en précisant « les modalités de développement des transports en commun desservant la ZAC, le réseau futur de modes de déplacements doux interne et externe à la ZAC et la modélisation du trafic à l'horizon 2024 dans un périmètre élargi prenant en compte toutes les composantes de la problématique (mise à 2x2 voies de la RD9, création du nouveau parking, Brette de sortie etc...).

Enfin, nous soulignons quelques constats posés dans les documents mis à disposition :

- Le rapport de la DTA des Bouches du Rhône de mai 2007 et le SCOT sont examinés de façon trop restrictive sous le seul angle du développement économique du territoire.
- Le PDU, pourtant compatible avec la naissance de ce projet, n'est pas examiné et nous ne savons pas si les directives indiquées seront suivies.
- Les trois hypothèses développées pour la future desserte en transports en commun de la ZAC de la gare (desserte de la ZAC par la ligne existante de la gare, création d'une ligne directe depuis le centre-ville d'Aix en Provence et création d'une micronavette « Gare TGV-ZAC ») ne nous semblent pas suffisantes et innovantes pour résorber les futurs flux importants (environ 4 000 emplois + les déplacements vers la gare TGV + circulation de poids lourds etc...).

Pour conclure, nous pensons que le projet de ZAC participera activement au développement économique de notre territoire, mais il est nécessaire d'apporter des éclaircissements sur les projets de transports permettant le bon fonctionnement et favorisant l'innovation de ce projet.

Les membres de notre association vous prient d'agréer, Monsieur le président, leurs meilleures salutations

CIQ Durablement Duranne

Maison des associations

Place Dei Blanderias 13100 Aix-en-Provence

Tel: 06 30 770 742

Mail: ciq.aixladuranne@gmail.com

Site: www.ciq-duranne.org

Page: www.facebook.com/aixladuranne

